

Mr et Mme François Astuguevieille
8, rue Alfred de Vigny
65600 Séméac
06 87 12 15 60



à Monsieur le Commissaire Enquêteur
sur PLU/Trébons
CCHB/Hôtel de Ville
BP 80156
65201 Bagnères de Bigorre

Séméac le 11/11/2019

Objet : Enquête Publique sur Projet de Plan Local d'Urbanisme /Commune de Trébons .
Remarques et Réclamations (voir plan joint)

Notre demande concerne notre propriété du quartier « Arriou-Sud », parcelles D504, D506 et D507.
Ce courrier fait suite à notre entretien du 29/10/19 en Mairie de Trébons, transcrit le 04/11/19 sur le cahier
Registre Enquête Publique.

Nos remarques :

Sur 4 à 5m de large l'accès à la construction (très ancienne) implantée en D508 se fait par la partie
Sud de D505, **associée** à la partie Est de D508 et à D504. Ce cheminement dessert également D507.
Cette surface de roulement et l'aire de retournement (devant la maison) représentent 410m2.
Décaissée puis comblée (en tout venant et gravier), elle **ne peut être à vocation type ZU, ZA, ..**
Les deux parcelles, D504 et D507, seraient donc classées ZA et leur voie d'accès en ZU....**Bizarre !!**

Nos réclamations : *Concernent la parcelle D506 (2600m2).*

Vous l'avez coupée en deux zones (ZU et ZA) que nous appellerons **D506S**(ud) pour la partie ZU et
D506N(ord) pour la partie ZA.

- 1.- D506S est assez étroite (19m) ; l'accès des engins agricoles actuels vers D506N demanderait une voie
d'au moins 5m (plutôt 7m) de large. De plus, compte tenu des distances à respecter /voisinage, l'habitation
éventuelle en D506S n'aurait que la possibilité d'une façade Sud de 6m !!
- 2.- D506N jouxe trois habitations (hors l'éventuelle D506S). Vous savez sans doute les difficultés latentes et
actuelles des agriculteurs vis-à-vis des habitations proches (épandages, poussières, bruit, lisiers, odeurs, ..)
- 3.- D506N supporte les réseaux d'Eau, d'Electricité et Téléphone. Ils y sont en place, en souterrain, côté
Est (ainsi que sur D507 ouest).
- 4.- A notre connaissance, le PLU affiche un objectif de densification urbaine qui semble ici oublié.

Pour l'ensemble de ces raisons, **nous demandons à ce que la totalité de la parcelle D506 soit classée en
zone constructible (ZU)**

Dans l'attente de l'examen du problème et d'une réponse adaptée, nous vous prions d'agréer l'assurance
de nos sentiments respectueux.

F. Astuguevieille

Copie : Mr le Maire de Trébons

Département :
HAUTES PYRENEES

Commune :
TREBONS

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 21/08/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TARBES
1, boulevard du Maréchal Juin BP 693
65000
65000 TARBES
tél. 05-62-44-40-40 -fax
sdif.hautes-
pyrenees@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS
HAUTES PYRENEES
1 BRD DU MARECHAL JUIN
sdif.hautes-
pyrenees@dgfip.finances.gouv.fr

